

## Marc Strauss

### Tromperie, ambiguïté et erreur \*

*Argument* : Croyance, certitude et conviction s'ordonnent toutes autour d'un point commun : la parole. Dans la stratégie du discours qu'elle tient, plutôt que les séparer, essayons de voir où elles se confondent, deux à deux, isolant la troisième dans sa singularité. Comme une stratégie implique nécessairement tromperie, ambiguïté et erreur <sup>1</sup>, nous devons aussi essayer de préciser comment ces dernières s'articulent aux premières. C'est bien sûr l'apologue des trois prisonniers qui nous guidera.

#### De l'une à l'autre

Mon titre et mon argument mettent dans le même ensemble les trois termes qui font notre thème, et les trois autres que j'y oppose, la tromperie, l'ambiguïté et l'erreur, que je n'ai pas choisis au hasard puisque je les ai trouvés dans cet ordre chez Lacan, dans les *Écrits* à la page 352. Les trois du thème font depuis toujours l'objet de vastes réflexions philosophiques et théologiques, et il est possible de les commenter à l'infini. Quelle recette alors pour articuler ces six mots entre eux, et que pouvons-nous en obtenir à nous mettre sous la dent, sachant qu'avec une recette, il y a toujours deux écueils à éviter, la fadeur de la banalité d'un côté, l'immangeable de l'autre, que ce soit pour des raisons de goût ou d'esthétique ?

Partons néanmoins de ce que toute recette comporte d'automatisme et commençons par ordonner les ingrédients. Dans le titre, un ordre nous est déjà donné : croyance, certitude et conviction. Je ne sais comment il a été explicité par ceux qui l'ont proposé, mais, je l'ai souligné dans l'argument, elles se situent toutes les trois, croyance, conviction et certitude, dans l'ordre de la parole, de la parole de vérité ; elles répondent à une forme d'affirmation du « Je » qui s'énonce en vérité. De plus, comme il s'agit de parole, cela implique *a priori* que cette vérité peut être reconnue comme telle par celui à qui ce « Je » s'adresse.

Donc, qui sont le « Je » qui croit savoir, celui qui est certain de savoir, et celui qui est convaincu de savoir ?

Commençons par la croyance. Le « Je » qui y parle avance le point de vue, plus ou moins solide, du sujet. Se situer dans l'ordre de la croyance reconnaît l'existence d'autres croyances possibles, et va de la crainte de se tromper à la foi la plus affirmée. En face de la croyance, mettons donc la tromperie. « Je crois, mais je peux me tromper » sonne plus juste dans la langue que « Je crois, mais je peux être ambigu » ou « Je crois, mais je peux faire erreur ». Ajoutons qu'une croyance peut être gardée pour soi et peut se passer d'être exprimée ouvertement. Mais elle peut aussi vouloir faire entendre, et, du coup, les réactions de l'interlocuteur à une croyance exprimée se répartissent sur une gamme qui va de la pitié pour le pauvre idiot qui gobe n'importe quoi, au respect pour celui qui n'est animé que par sa foi, en passant par le bonheur de la croyance partagée, ce dernier toujours un peu ambigu quant à sa permanence.

Cette croyance passe à la conviction quand « Je » s'affirme sans équivoque dans sa croyance, quand, pour le « Je » qui l'exprime, elle ne prête pas au doute. L'autre peut bien avoir un avis différent, il ne compte pas, sa valeur de vérité est nulle. Cela dit, une conviction n'engage que celui qui parle, avec ce que cela peut avoir d'ambigu quant à la vérité qu'il affirme ainsi. Une ambiguïté qui peut être facilement ridicule, quand le convaincu se retrouve aussi... bête que vaincu. Pour l'interlocuteur, une conviction donc se rejette ou se partage. Pourtant, et c'est capital, il faut un minimum de conviction pour agir, et même pour parler.

La certitude va plus loin. Une conviction suppose déjà la croyance, et elle peut se faire certitude si elle est pour le sujet vérifiée, donc vérifiable dans un ordre de discours donné, dans un domaine. Ainsi, la certitude, si elle est entre les deux autres termes dans le titre, correspond en fait au niveau le plus élevé de l'ordre de la subjectivité, puisque le « Je » qui s'y affirme s'appuie, non comme dans la conviction sur le refus des objections possibles, mais sur leur prise en compte et leur réfutation argumentée. En même temps, la certitude est au plus bas niveau de la subjectivité, puisqu'elle se détache du sujet pour se faire vérité *objectivable* puisque démontrable. Ainsi, par exemple, dans le domaine de la géométrie euclidienne, nous avons la certitude que par un point passe une parallèle à une droite et une seule, et nous savons que nous sommes dans l'erreur si nous en trouvons deux. Cela dit, quand nous énonçons ce postulat, nous n'engageons pas beaucoup de notre intimité...

En fait, vous le savez, ce n'est pas moi qui distingue ainsi deux certitudes, l'anticipée et la vérifiée, c'est Lacan, dans le texte dont a parlé Jean-Jacques Gorog la dernière fois <sup>2</sup>, et auquel j'ai annoncé me référer dans

l'argument, « Le temps logique et l'assertion de la certitude anticipée <sup>3</sup> », de 1945.

Par ce texte, Lacan montre que la certitude vérifiée, celle d'être un blanc en l'occurrence, constitue la forme la plus élevée de la subjectivité, mais aussi la plus basse. Elle ne peut s'atteindre qu'au terme d'une montée subjective avec toute sa dimension dramatique, celle qui s'exprime par : « Je me hâte de m'affirmer blanc, de peur que les autres ne me devancent » ; en même temps, le sujet ne peut atteindre à cette certitude qu'au terme d'un procès où sa *désubjectivation* se fait radicale : « Devant deux blancs, on sait qu'on est un blanc, car en bonne logique il ne peut en être autrement. » J'insiste sur le fait que *pathos* et logique ici ne s'opposent pas, et même si le premier peut cacher la seconde, ils disent la même chose. De plus, la logique la plus sèche n'empêche pas la satisfaction qui accompagne le fait de mettre la main sur un dire juste. Évidemment, ça ne marche qu'une fois ; quand on connaît la règle du jeu, il n'y a plus de jeu, seulement un pur non-sens.

Ce qui importe donc avec la certitude vérifiée, c'est qu'elle doit être énoncée au préalable, elle doit être anticipée. Il me semble que nous pouvons résumer les choses en disant que la certitude anticipée est du registre de la croyance, la croyance étant une vérité qui se fait conviction suffisante pour décider l'acte de parole qui met le sujet en mouvement, un premier mouvement dont la valeur de parole est encore dans l'attente de sa vérification par sa suspension au mouvement de l'autre.

Revenons du coup à la place de l'interlocuteur du « Je » : possible-ment autre dans la croyance, aboli dans la conviction, reconnu dans son existence et intégré dans la certitude. Face à la croyance, l'interlocuteur ne peut que répondre : « J'entends ce que tu crois », c'est le « Tu l'as dit » de l'interprétation qu'a commenté Jean-Jacques Gorog la dernière fois ; face à la conviction : « Peut-être le crois-tu, mais c'est toi qui le dis », le « Je ne te l'ai pas fait dire » ; face à la certitude vérifiée : « C'est vrai, c'est ça ! »... Et comme nous sommes psychanalystes et que nous avons affaire à des corps parlants, donc singuliers, nous ajoutons : « C'est ça... pour toi. »

Évidemment, la certitude est délirante quand elle se passe de la vérification qui prend en compte des positions énoncées des autres, et cela rend à mon avis triviales les distinctions entre certitudes, convictions et croyances délirantes.

Au départ de la série, il y a donc la croyance qui se résorbe dans la conviction, et qui s'assure dans la certitude qui les englobe toutes. Mais le tout de la croyance ne se résorbe pas dans la certitude. Au contraire, en elle

se loge déjà une certitude, même si elle est anticipée et encore en attente de vérification, en elle se loge une décision donc.

Alors, sur quelle certitude repose la croyance en la vérité ? D'autant qu'on ne peut pas ne pas croire à la vérité, puisque ne pas y croire est une croyance aussi. Dès qu'on parle, on suppose une vérité à l'œuvre, à moins d'être Joyce, et encore.

Notre question est donc celle-ci : quelle est la certitude constituante de la parole, distincte des certitudes constituées par elle, pour reprendre une opposition que fait Lacan entre les effets constituants du transfert et ses effets constitués ?

Nous pouvons marquer là une étape : toute imaginaire qu'elle semble, il y a un réel de la croyance, qui se révèle dans la conviction et qui s'affirme dans la certitude de l'acte. Quel est alors ce réel de la croyance ? Et pourquoi pas, en faisant référence au trépied fondamental de Lacan, son symbolique ?

### Exercices pratiques

Après les avoir méthodiquement définies, Lacan nous a donné l'instrument pour manier ces trois catégories de l'imaginaire, du réel et du symbolique, les nœuds bien sûr. Et, dans « La troisième <sup>4</sup> », il nous a donné une application de référence en y situant le sens et les jouissances.

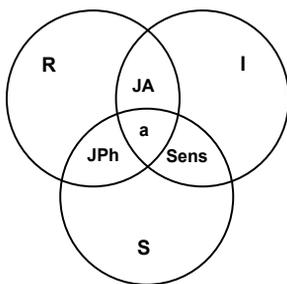


Schéma 1

Essayons de voir ce que ça donne si nous situons ces trois termes dans ces ronds. Bien sûr, c'est une utilisation eulérienne, par la mise à plat qui est un artifice réducteur, mais Lacan l'a fait lui-même dans cette « Troisième ».

Si nous faisons correspondre la croyance à l'imaginaire, comme Lacan l'a fait au départ de son enseignement avec le stade du miroir, nous devons

en suivant l'ordre, établi par Lacan, faire correspondre la conviction au symbolique et la certitude au réel.

I - S - R  
Croyance - Conviction - Certitude

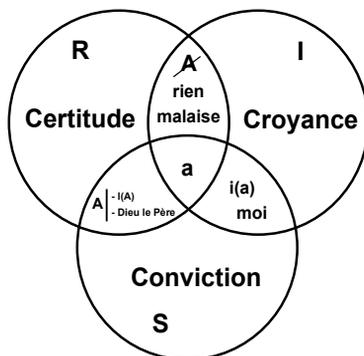


Schéma 2

Si nous les écrivons ainsi dans le nœud, pouvons-nous en déduire ce qui les noue entre elles ?

À l'endroit où se réunissent la croyance et la conviction, entre imaginaire et symbolique, là où Lacan écrit le sens, nous pouvons situer le moi idéal,  $i(a)$ , celui qui pense dire « je » en disant « moi personnellement je pense que... ». Ce moi idéal *ex-siste* à la certitude, d'où la difficulté du sujet à se reconnaître quand il parle de lui, son malaise.

Par ailleurs, la conviction, symbolique, et la certitude, réelle, se rejoignent dans le pacte fondamental de la parole, celui qui se noue au lieu de l'Autre où règne cet Idéal qui est Dieu le Père, avec son nom. Il est tellement idéal qu'il échappe à toute saisie véritable par un corps parlant, il lui *ex-siste*.

Dernier recouvrement, entre la certitude en place de réel et la croyance. Il n'y est besoin de rien, puisque la conviction suffit à donner sa garantie à la certitude, au prix bien sûr de devoir s'opposer à tout ce qui n'est pas elle, « rien » ne devrait lui échapper. Un rien qui n'en *ex-siste* que plus à la conviction, et ne cesse de la menacer. C'est la place de ( $\mathcal{A}$ ). Elle participe aussi de l'imaginaire, lorsque lui manquent les mots pour représenter sa part réelle, celle qui se manifeste dans l'accident qu'est le trauma.

Pour conclure ce chapitre, demandons-nous comment s'inscrit le « Je » de cette croyance rapportée à l'imaginaire. Ce « Je » s'inscrit, d'une part, comme *moi* en manque de référent réel et donc sans certitude, et, d'autre part, comme autorité indiscutable du côté de l'Autre sans reste, et enfin comme question inarticulable là où rien ne répond.

Jean-Jacques Gorog nous a laissés sur la question du statut de la croyance dans le symptôme, une fois repérée sa fonction de résister à l'absence de rapport. Reprenons-la, en la reformulant à partir de la croyance en l'inconscient, qui fait pour Freud l'essentiel de la formation du psychanalyste.

Pour soutenir un discours inédit, nous sommes en droit, et même en devoir d'attendre plus de cette croyance qu'une incertitude à tous les étages. C'est pourquoi nous devons tendre à situer notre « Je », celui qui fait l'offre du discours analytique, du côté du réel de la croyance vérifiée, et non plus anticipée.

I - S - R  
Conviction - Certitude - Croyance

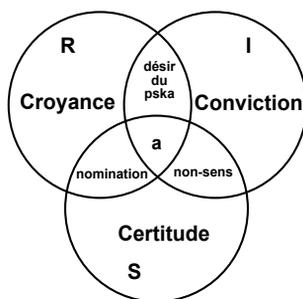


Schéma 3

Si donc nous écrivons la croyance dans le rond du réel, nous devons, pour respecter l'ordre imposé, situer la conviction en imaginaire et la certitude en symbolique.

Dans la part que cette croyance partage avec la certitude, nous pouvons reconnaître l'écart irréductible entre elles : aucune certitude, aussi vérifiée soit-elle, n'abolira la nécessité de son anticipation, toujours dénuée de garantie. Cet acte qui les divise nomme la jouissance, comme phallique.

Dans la part entre croyance réelle et conviction imaginaire, se manifeste ce qui ne peut se dire, et qui peut être rapporté au désir du psychanalyste. Nous le savons, ce désir se fonde d'un pari qui *ex-siste* à toute certitude.

À cette croyance enfin, puisqu'elle est jugement, *ex-siste* le non-sens de l'équivoque, dont Lacan nous a rappelé qu'il était le comble du sens.

Croire « réellement à l'inconscient », si nous lisons notre schéma, institue donc une division irréductible du sujet entre symbolique et imaginaire, quand elle n'est plus recouverte par le fantasme et son sens toujours en échec. Cette division vérifie l'absence de commune mesure entre la jouissance qui manque et celle qui s'éprouve.

I - S - R  
Certitude - Croyance - Conviction

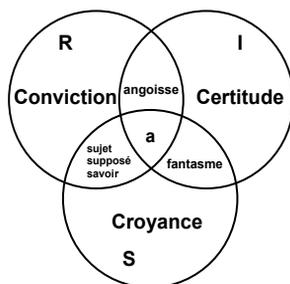


Schéma 4

Je suppose comme vous que ce passage de la croyance de l'imaginaire au réel passe par le discours analytique. Le symbolique, par le pacte de la parole qui ne vise que la parole, en fait le fondement. La conviction y est alors en réel, et la certitude en imaginaire.

Entre la fonction de l'Autre et sa jouissance peut s'intercaler un sujet supposé savoir, savoir répondre. Ce sujet supposé savoir particulier implique un « élément de réalité » sans lequel il n'y a pas de transfert analytique. Cette croyance au sujet supposé savoir trouve un appui imaginaire, celui qu'offre le fantasme quand une partie du corps se fait gage de l'échange avec l'Autre.

Enfin, cette croyance symbolique se distingue de l'irreprésentable de la Chose, avec son angoisse.

Nous n'en sommes donc pas encore à croire réellement à l'inconscient, il n'y a de réel dans cette croyance que sa supposition en acte.

Je n'ai certainement pas épuisé les élucubrations possibles à partir de ce jeu de lettres et de places, mais j'espère au moins avoir fait entendre mon envie d'expérimenter cette méthode de réflexion tirée de l'enseignement de

Lacan, ne serait-ce que pour voir où elle nous mène. Ces premiers résultats, proposés à la discussion, me semblent aller dans le sens d'une simplification opératoire qui n'enlève rien à la précision du raisonnement.

Pour conclure, nos trois mots, croyance, certitude, conviction, pour reprendre l'ordre du titre, se valent-ils ? Oui, absolument. Ils disent chacun la même chose : que la prison du langage n'a comme porte que la vérité. Néanmoins, par la façon dont ils le disent, dont chacun se rapporte aux deux autres, ils ne se valent pas. Et ce qui retient du vertige de tourner en rond quand l'un renvoie indéfiniment à l'autre, c'est la certitude qui fait le fond de la parole : elle provient toujours d'un *parlêtre*, donc de quelqu'un qui ne parle pas sans une hésitation toujours à surmonter, dont la parole est donc toujours le fait de la décision d'un sujet.

*Mots-clés : nœud, cercles d'Euler, Je, vérité, croyance.*

---

\*  Intervention au séminaire Champ lacanien « Croyance, certitude, conviction », à Paris le 26 janvier 2017.

1.  J. Lacan, « Variantes de la cure type », dans *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 352.
2.  Jean-Jacques Gorog, « Le doute comme certitude », intervention au séminaire Champ lacanien « Croyance, certitude, conviction », à Paris le 8 décembre 2016, parue dans *Mensuel*, n° 112, février 2017.
3.  J. Lacan, « Le temps logique et l'assertion de certitude anticipée », dans *Écrits, op. cit.*, p. 197-213.
4.  J. Lacan, « La troisième », inédit, 1974.